

Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Etude n°186 du Mercredi 10 Avril 2024 (Tazria)

Perle de Paracha : Qu'il accomplisse toutes les Mitsvot dans la joie !

L'usage est de prononcer la phrase suivante lors d'une *Brit Mila* : « *De la même manière que cet enfant est entré dans l'alliance, il fera son entrée dans la Torah, sous la 'Houpa et accomplira de bonnes actions* ». Pourquoi ne prononce-t-on cette phrase que lors d'une *Brit Mila* ?

En ce qui concerne cet enfant, on ne peut encore rien déduire quant à l'accomplissement des autres *Mitsvot*. On lui adresse donc une bénédiction particulière, en lui souhaitant de ne jamais se séparer d'aucune *Mitsva*. De plus on accomplit cette *Mitsva* dans une atmosphère de joie particulière. En effet, elle est recensée par la *Guémara* comme l'une des *Mitsvot* que les *Bré Israël* ont reçue avec joie, dans l'ambiance d'exaltation et d'élévation de la sortie d'Égypte. Mieux encore, qui ne souhaite pas accomplir une *Mitsva* au cours de laquelle le Créateur et le prophète Eliyahou s'associent ? En conséquence, on souhaite à l'enfant d'accomplir les *Mitsvot* dans la joie.

Santé selon la Torah : Légumes surgelés ou en conserve ?

Il est préférable de consommer des légumes surgelés plutôt que des légumes conditionnés en boîtes de conserve.

Il est évident que les légumes frais sont préférables à ces deux catégories. Cependant, si l'on est amené à choisir entre des légumes congelés et des légumes en boîte, il convient de préférer les premiers.

Éducation : ...Suite et fin de l'histoire d'Éfrat

« La visite chez les parents d'Éfrat fut des plus agréables et des plus amicales. Nous passâmes une bonne heure à discuter des sujets divers. Puis je pris congé de mes hôtes. Le père me raccompagna jusqu'à ma voiture. Tandis que nous descendions les escaliers, il lâcha, le plus naturellement du monde : « J'ai dit à Éfrat que si elle me ramenait une note inférieure à 85%, je la punirai ».

Je m'arrêtais sur place en me retournant vers le père. Le fixant dans les yeux, je lui dis, sur un ton qui ne souffrait pas la moindre contestation :

- Comment pouvez-vous demander une chose pareille ?

- Je veux qu'elle soit une bonne élève ! me répondit le père.

- Éfrat est une très bonne élève. Elle n'a aucun problème à obtenir 85%. Mais votre demande et vos menaces, ainsi que la pression qu'elle fait peser sur ses épaules ne lui font aucun bien. Au contraire, vous ne récupèrerez qu'une fille fragilisée et démotivée. Je vous demande de ne plus parler avec elle de notes ou de devoirs à la maison. Laissez-la tranquille jusqu'au 15 *Chevat*, c'est-à-dire jusqu'au prochain bulletin. Je m'en porte garant ; vous ne serez pas déçus.

Le père promit et tint parole. Je me permis d'ajouter que s'il respectait notre accord, il « aurait une fille moins angoissée, en bonne santé, et qui ne serait certainement pas hospitalisée toutes les semaines, comme c'était le cas depuis plus d'un mois... »

Nous nous séparâmes sur une poignée de main, et le père respecta sa parole ; il n'exerça plus de pression sur sa fille.

Éfrat amenait de bonnes notes, et l'hôpital ne reçut sa visite que lorsqu'elle mit au monde ses enfants ».



Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Cacheroute : Attention au Cha'atnez

Il est interdit de porter un vêtement comportant un mélange de laine de mouton ou de bélier et de lin ; un tel mélange est appelé *Cha'atnez*. Il faudra donc soumettre tout vêtement comportant de la laine ou du lin à un examen, pratiqué par un spécialiste, qui cherchera à déceler un éventuel mélange.

Lois quotidiennes : Soins de beauté pendant le Omer

1/ Une femme peut s'occuper des soins physiques habituels durant la période du *Omer* : manucure, esthéticienne, coiffeuse, etc.

2/ Durant cette période, elle peut se faire des teintures.

3/ Il est bon d'habituer les petits enfants qui ne sont pas encore parvenus à l'âge du *'Hinoukh* (moins de 9 ans) aux usages de la période du *Omer*. Si cela est nécessaire, on pourra cependant leur couper les cheveux.

Récit du Jour : Quand est-ce qu'une prière est exaucée ?

Une femme vertueuse nous a un jour demandé de poser une question à *Rav Yits'hak Zilberstein*. Elle priait depuis de longues années afin que ses enfants fassent une *Téchouva* complète et deviennent d'authentiques érudits. Or, ceux-ci tardaient à prendre cette direction. Il lui semblait donc que sa prière n'avait reçu aucune réponse positive. Pourquoi priait-elle depuis si longtemps sans recevoir de réponse ?

Le *Rav* lui répondit ainsi :

« **Une prière sans réponse, cela n'existe pas !** Moi aussi, j'ai posé cette question au *Steipeler* concernant un malade pour lequel je priais sans que ma prière ne soit exaucée. Et voici ce que m'a répondu le *Steipeler* :

« Parfois, la prière est exaucée après un jour, parfois après une semaine, parfois un mois, parfois deux mois, parfois un an, parfois deux ans, parfois dix ans ». Et sais-tu ce qu'il est advenu du malade ? Il a été guéri après dix ans de prières et de supplications. »

